

19 June 87

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant Deux portraits  
de Rembrandt, offerts en vente  
par M. E. de Beresteyn.

N<sup>o</sup> 2786

2786  
M<sup>re</sup> E. de Beresteyn. - 2 Portraits de Rembrandt.

NUMÉRO  
D'ORDRE.

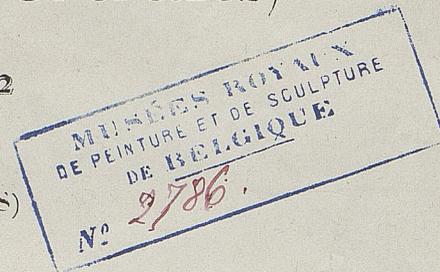
DATE  
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

Vente Publique  
DE  
DEUX TABLEAUX (Portraits)

peints par „Rembrandt” 1632

A  
BOIS-LE-DUC. (PAYS-BAS)



Par devant M<sup>r</sup>. **L. G. N. VAN DULLEMEN** notaire de résidence à Bois-le-Duc, il sera procédé MARDI 28 JUIN 1887, à 1 heure de relevée. dans les Salles de la SOCIÉTÉ „CASINO” à Bois-le-Duc, à la

VENTE PUBLIQUE DE

- A. Deux tableaux (Portraits) peints par „Rembrandt” anno 1632,
- B. Un tableau d'un maître inconnu (représentation allégorique.)

Provenant les dits tableaux de la succession de feu Monsieur **G. VAN BERESTELJN**, décédé en son château de Maurick à Vucht.

Exposition publique LUNDI 27 JUIN 1887, de 9 à 12 heure avant-midi et de 1 à 4 heure après-midi et

MARDI 28 JUIN 1887, de 9 à 12 avant-midi.

 Vente au comptant.

S'ADRESSER POUR TOUTES INFORMATIONS AU NOTAIRE  
VAN DULLEMEN A BOIS-LE-DUC.

Je Lousigne' notaire à Bois-le-Duc  
déclare que les deux tableaux / Portraits  
Rembrandt, dont monsieur van  
Meresteyn est l'acquéreur précédent  
de la vente publique faite par  
lui Lousigne' à Bois-le-Duc, le 29  
Juni 1857

*H. Dullemen*

VAN DULLEMEN,  
Notaris.  
BOSCH

Bruxse 19. Novbr 1887



À la Commission d'achat  
de Tableaux anciens au  
Musée des Beaux Arts.

J'ai l'honneur de vous présenter  
en vente deux portraits de Rem-  
brandt. 1632. Pour le cas que vous  
desirez en faire l'acquisition pour  
le Musée mon prix pour les deux  
portraits est frs 100.000 - si on  
en voudrait acheter qu'un seul  
le prix est frs 60.000.

Dans l'attente d'une réponse favorable  
je vous prie Messieurs d'agréer  
mes salutations empressees

J. Van Bertsche

adres jus qu'à Samedi 20 Courant Hôtel

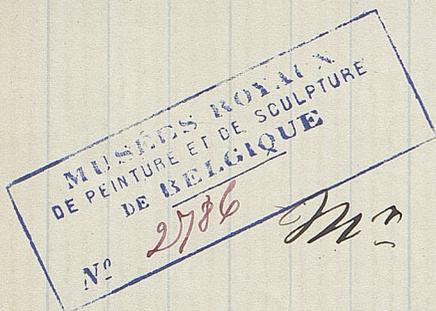
Quarta Proges

d'Angleterre - E. H. après

Villa "Landusho"

Gorspel.

Hollande



Brux. 2 Sept 1887

M<sup>r</sup>. E. de Beresteyn,  
à Gossel  
Hollande.

La Commission d'iceci n'a  
pu se réunir jusqu'ici, mais  
je pense qu'une réunion aura  
lieu la semaine prochaine.  
Il va bien entendu, M<sup>r</sup>, que  
cette circonstance ne vous prive  
<sup>coût pas</sup> de la faculté de négocier  
~~pour de l'achat~~ avec un amateur  
la vente de vos deux tableaux  
que nous conservons à votre  
disposition

Ag. M. l'exp. de yf et  
Des.

Julia C. Dir.  
Le Secrétaire  
JH



Brux. 17 Sept 1887

M<sup>re</sup> E. de Beresteyn  
à Gossel  
(Hollande)

J'ai l'honneur de vous  
informer que la Commission  
d'achat ne devra pas acquiescer  
au don de portraits dont la copie  
lui a été proposée par  
votre lettre du 19 août d<sup>r</sup>.

Uniquement, M<sup>re</sup>, pour  
faire parvenir vos instructions  
pour la décision à donner  
à ces ouvrages et après  
l'ap. de M<sup>re</sup> C<sup>te</sup> de B.

Le Secrétaire

*[Signature]*

MUSEES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 2786

Bruce. 18 Sept 1887

M<sup>rs</sup> E. de Beresteyn  
à Gerssel  
(Holl.)

Repondant à votre lettre du  
16 de ce mois, j'ai l'honneur de  
vous informer que les deux portraits  
que vous avez soumis à la Com<sup>mission</sup>  
Directrice n'ont pas paru de  
bonne hour de condition et  
être acquis pour le Muséum de  
l'Etat. La Commission  
s'abstient d'une manière  
absolue de faire connaître les  
motifs qui la portent à ne  
pas accueillir les offres de  
vente qui lui sont faites.  
Il ne peut plus être question  
de la loi de discuter les  
~~conditions~~ de prix demandé  
ni les termes de paiement



Le Soussigné déclare avoir repris ce jour  
de la Commission d'achat des meubles des  
beaux arts mes deux portraits de Rembrandt  
1632.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 2785

Bruxelles le 6 Octobre 1807  
Léon Berstijn



Paris le 16 Sept. 1862

Monsieur

Votre lettre du 15 est  
arrivée à Brüssel et  
vous comprendrez mon  
étonnement à ce que les  
Rembrandt n'aient pas  
été acceptés! Je vous serais  
bien reconnaissant de  
m'en dire la cause?  
Le prix est-il trop élevé?  
Dans ce cas la Commission  
serait à même de le  
apprécier et de me fixer



Les valeurs pour  
laquelle on les admettrait  
au Musée Royal de  
Breselles. Quant au  
terme de paiement  
je le laisse libre  
également de négociation  
si cela convient.

Je tiendrais beaucoup  
à connaître sa opinion  
à l'égard de ces peintures  
et je prends la

liberté d'en demander  
si à l'occasion de  
l'exposition actuelle  
il y aurait moyen  
de les montrer aux  
connoisseurs sérieux

En attendant votre  
réponse Monsieur  
qui décidera de  
mon arrivée à Breselles  
j'ai le honneur  
de vous présenter mes  
salutations au sujet  
de  
à Bruxelles